

FAUT-IL PUNIR NOS CHIENS DANS LE PROCESSUS D'ÉDUCATION ?

Il faut bien l'admettre, nous en demandons beaucoup à nos chiens au quotidien, non pas qu'ils ne puissent s'adapter à notre environnement, ils en sont tout à fait capables et ils y trouvent toutes sortes de gratifications, **mais parce que nous allons leur demander d'inhiber, d'oublier ou de rediriger la plupart de leurs comportements spontanés et naturels.**

Quel maître a envie d'entendre son chien aboyer pour un oui ou pour un non, quel maître a envie que son chien ne revienne pas au rappel, même lorsqu'il est lancé en chasse derrière un lapin, quel maître a envie que son chien morde quand il est dérangé, ou encore quel maître a envie d'être accueilli par un chien sauteur, de le voir faire des trous dans le jardin, de grogner pour garder son os ou sa gamelle...

Il nous faut comprendre que la plupart des comportements que nous désirons voir adoptés par nos chiens pour qu'ils deviennent des compagnons agréables à vivre **sont des comportements que la plupart d'entre eux n'adopteraient pas spontanément.**

Quant aux maîtres, la plupart ne connaissent que l'autorité (obliger l'autre à...) comme mode de communication pour faire comprendre à leur chien que tel comportement n'est pas appréciable et apprécié et qu'il ferait mieux de l'oublier.

Étant **une adepte des méthodes amicales et positives**, et plus particulièrement du clicker-training, il m'a souvent été rétorqué par les sceptiques : "Mais il faut bien les punir, on ne peut toujours les récompenser".

Alors est-il vraiment réaliste de penser que nous pouvons éduquer nos chiens sans les punir ?

L'un des conditionnements les plus importants nous enseigne qu'il y a trois conséquences possibles suite à une action volontaire, et bien entendu la conséquence désagréable en fait partie. Elle fait partie intégrante du processus d'apprentissage. En conséquence, il n'est pas irréaliste de penser que la punition a un effet inhibiteur sur un comportement donné.

En revanche, ce que nous connaissons moins, c'est l'existence **de deux types de conséquences désagréables appelées plus communément punitions : la punition positive et la punition négative.**

La punition positive est la plus répandue et la plus connue, c'est la punition qui vient tout de suite à l'esprit lorsque l'on se sent menacé ou agressé (culturellement, socialement, individuellement...). C'est le coup de journal, le coup de pied, les cris, les saccades... C'est par définition ajouter un stimulus désagréable.

La punition négative est quant à elle moins utilisée et beaucoup moins connue, probablement parce qu'elle ne fait pas appel à notre réactivité émotionnelle. C'est la punition qui apprend à l'autre que son comportement lui fait perdre quelque chose qu'il aime. C'est par définition retirer un stimulus agréable.

Exemple de la punition positive : je désire jouer avec mon maître qui tient une balle en main, je saute d'excitation et de joie, mais je constate que, lorsque je saute, je reçois un coup de genou dans le poitrail.

Exemple de la punition négative : je désire jouer avec mon maître qui tient une balle en main, je saute d'excitation et de jeu s'arrête avec.

Dans le premier exemple, nous pouvons obtenir une diminution des sauts mais nous risquons également d'éteindre la motivation du chien à jouer et qu'il évite de sauter pendant le jeu avec son maître (en supposant qu'il ait encore envie de jouer après ça) mais de sauter avec

les autres. Ce que nous risquons d'obtenir également c'est que le chien finisse par **avoir peur de son maître en évitant de créer le contact**.

Dans le deuxième exemple, nous pouvons obtenir **une diminution des sauts si nous réagissons au bon moment**, tout sera une question de timing. En revanche, nous nous garderons **un chien motivé au jeu et attentif à ce qu'il fait**. Les émotions de peur ou de crainte seront absentes vis-à-vis du maîtres. Cet apprentissage facilitera la généralisation de son comportement aux autres personnes. En revanche, nous pouvons aussi dans un premier temps rendre le chien confus ou impatient.

La punition négative a une vraie valeur d'enseignement car elle permet au chien de savoir quel comportement lui fait perdre ce qu'il veut obtenir. Elle le rend attentif à son environnement et à tout ce qui y est associé.

À l'opposé, la punition positive enseigne au chien à craindre la conséquence de ses comportements spontanés, à se méfier de son environnement et tout ce qui y est associé.

Doit-on alors oublier un mode de punition pour un autre ?

Les punitions aident nos chiens à retenir les leçons qu'ils doivent tirer de l'environnement c'est un fait.

Il est quelquefois utile que nos chiens se méfient de la conséquence de leur comportement et du retour de l'environnement pour une meilleure adaptation voire qu'ils réfléchissent à deux fois avant de réagir.

Cependant, la véritable question à se poser n'est-ce pas la suivante : **est-ce que je veux éteindre définitivement ce comportement, avec toutes ses correspondances émotionnelles et mentales, ou est-ce que je veux éteindre cette façon qu'a mon chien de se comporter pour obtenir ce qu'il désire et respecter son bien-être émotionnel ?**

Autrement dit, quand nous sommes en interaction avec eux, voulons-nous punir la façon dont ils interagissent ou l'interaction elle-même ?

Alors la question n'est plus de punir ou de ne pas punir nos chiens, **mais de savoir ce que nous entendons par punition et de savoir définir nos objectifs**. Ainsi, nous allons vite nous rendre compte que la punition négative outre son pouvoir d'enseignement contribue à instaurer ou à garder une communication entre le chien et le maître si nous prenons soin, après lui avoir appris quel comportement lui fait perdre ce qu'il désire, quel comportement en revanche lui fait obtenir ce qu'il désire.

La récompense reste de toute évidence la clef de voûte d'une bonne communication et d'un enseignement à double sens.

Catherine Collignon - www.animalin.net

Présidente du MFEC www.mfec.fr

Extrait du livre « Comportement et éducation des chiens »

Article écrit en anglais pour le blog « Dogstardaily »

Copyright 2006

Présenté par Véronique Valy avec l'aimable autorisation de l'auteur

Au'tour du Chien

Véronique Valy

Diplômée de l'Université Paris Descartes

Ethologie, Spécialisation relation Homme / Animal

Guide en éducation Canine - Conseils en comportement
Services canins spécialisés en Normandie
www.autourduchien.fr

Pour vous inscrire à la Newsletter
www.autourduchien.com